

SAINT-MARCEL
Réunion du Conseil Municipal du 14 Décembre 2020 à 20 h 00

COMPTE - RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 Décembre 2020, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

Le procès-verbal de la séance du 05 Octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

FINANCES

Clôture définitive des opérations du budget annexe « Aménagement de terrains » → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la réintégration des terrains du budget annexe "Aménagement de terrains" dans le budget principal de la commune et sur les opérations comptables nécessaires à effectuer.

Clôture de l'opération de construction de l'espace périscolaire Roger Balan → Le Conseil Municipal a approuvé la reddition des comptes de cette opération, a décidé de déclarer l'achèvement de la mission de mandat public confiée à ACE BTP Ingeneery, a accepté la remise d'ouvrage et a décidé d'appliquer à ACE BTP Ingeneery, les pénalités prévues à l'article 21.2 du contrat de mandat public pour retard dans la reddition définitive des comptes de l'opération qui aurait dû intervenir fin du 2^{ème} trimestre 2019.

Mesure économique liée à la Covid 19 – Indemnisation de la société "Restauration Pour Collectivités" → Du fait de la crise sanitaire, de la fermeture complète des écoles du 16 mars au 22 mai 2020 et de leur réouverture restreinte à compter du 25 mai 2020, la société "Restauration Pour Collectivités" (RPC) accuse un manque-à-gagner important correspondant à l'absence de livraison de repas pendant cette période. A ce titre, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le versement à la société RPC, d'une indemnité qui s'élève à 2 449.92 € TTC,.

Mesure économique liée à la Covid 19 – Indemnisation des prestataires suite à l'annulation et/ou au report d'activités ou de spectacles → La mise en œuvre des mesures visant à endiguer la propagation du virus Covid-19, a fortement impacté les activités culturelles, sportives et de loisirs de la Ville. Afin de limiter le préjudice économique lié à cette pandémie et subi par ses différents partenaires, la Ville souhaite soutenir ces derniers en les indemnifiant, sur la période du 2 novembre au 31 décembre 2020. Le Conseil Municipal a décidé de procéder au paiement de l'ensemble des prestataires concernés.

Décision modificative – Budget Principal → Le Conseil Municipal a décidé de modifier certaines inscriptions du Budget Principal.

Autorisation d'engagement, de liquidation, de mandatement des dépenses d'investissement → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater sur l'exercice 2021, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Diminution de la subvention d'équilibre du budget CCAS → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la diminution de la subvention d'équilibre du budget CCAS.

Produits irrécouvrables → Le Conseil Municipal a décidé de décharger le Receveur Municipal de sa responsabilité dans le recouvrement de titres de recettes et a reconnu, comme irrécouvrable le montant de 83,04 € (Budget Principal).

Travaux de reprise et de protection des vitraux de l'église – Demandes de subventions → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à hauteur de 6 097,20 € et celle du Département de Saône-et-Loire à hauteur de 6 000 € pour la réalisation des travaux de reprise et de protection des vitraux de l'église.

Tarifs 2021 – Crédits scolaires → Le Conseil Municipal a fixé les crédits scolaires pour l'année 2021 : dotation fournitures scolaires, dotation pédagogique, dotation classe transplantée et pour la classe Ulis.

Tarifs publics 2021 → Les tarifs des différents services municipaux ont été fixés et seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Cession des serre tunnel et serre multi-chapelle → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la cession d'une serre tunnel et d'une serre multi-chapelle pour un montant de 5 000 €.

Cession de peupliers → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la cession de peupliers situés sur la parcelle cadastrée section ZD n°6.

INTERCOMMUNALITE

Le Grand Chalon – Commission Locale d’Evaluation des Transferts de Charges → Le Conseil Municipal a désigné le représentant titulaire et le représentant suppléant à la Commission Locale d’Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).

ADMINISTRATION GENERALE

Ouvertures dominicales 2021 → Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la liste des ouvertures des commerces, pour les dimanches de l’année 2021.

Convention constitutive d’un groupement de commande VILLE/CCAS → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d’un groupement de commandes entre la ville de Saint-Marcel et le Centre Communal d’Action Sociale.

Convention de coordination entre la police municipale et la police nationale → Le Conseil Municipal a approuvé la convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l’Etat représentée par la police nationale au regard de son périmètre de compétence et a autorisé Monsieur le Maire à signer ladite convention.

TRAVAUX COMMUNAUX

Dissimulation du réseau basse tension - SYDESL → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la commande relative à la réalisation des travaux dissimulation du réseau électrique basse tension de la rue Saint-Fiacre et de la rue du Champ du Four (portion jusqu’à l’intersection avec la rue du 8 mai 1945) auprès du SYDESL, pour un montant estimé 173 171,81 euros HT.

Dissimulation des réseaux de télécommunication - SYDESL → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention relative à la réalisation des travaux d’infrastructure de Génie Civil du réseau de télécommunication de la rue Saint-Fiacre et de la rue du Champ du Four (portion jusqu’à l’intersection avec la rue du 8 mai 1945), pour un montant de 110 249.30 euros TTC.

Dissimulation du réseau d’éclairage public - SYDESL → Le Conseil Municipal a accepté le projet technique d’enfouissement de l’éclairage public de la rue Saint-Fiacre et de la rue du Champ du Four (portion jusqu’à l’intersection avec la rue du 8 mai 1945), s’est prononcé favorablement sur le plan de financement et a accepté le versement de la participation communale estimée à 63 900,00 euros HT.

VOIRIE COMMUNALE

Convention de transfert des équipements et espaces communs «Promenade du Grand Rousset» → Le Conseil Municipal s’est prononcé favorablement sur la prise en charge de cette dépense estimée à 9 912,00 euros HT et a autorisé Monsieur le Maire à réaliser les travaux en amont de l’incorporation dans le domaine public communal de la voirie, des équipements et des espaces communs du lotissement privé « Promenade du Grand Rousset ».

AFFAIRES SCOLAIRES

Fusion des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Roger Balan → Le Conseil Municipal a approuvé la fusion des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Roger Balan, en une seule entité, dénommée école primaire Roger Balan, à compter de la rentrée scolaire 2021/2022.

SERVICE CULTURE

Spectacle « Breakstory 2021 » Avenant à la convention → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer l’avenant à la convention de partenariat avec l’Espace des Arts, pour la représentation du spectacle qui aura lieu le 19 janvier 2021.

DIRECTION ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE

Convention d’objectifs et de financement → Le Conseil Municipal a autorisé à Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d’Allocations Familiales, la convention d’objectifs et de financement « Bonification ALSH – Accueil de loisirs ».

PERSONNEL COMMUNAL

Gratification stagiaire → Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le versement d'une gratification à un stagiaire qui sera accueilli au sein de la collectivité afin d'établir un projet complet de végétalisation, de récupération des eaux pluviales et de maillage du réseau de déplacements doux pour proposer des pistes d'amélioration à mettre en place dans les prochaines années.

Prime exceptionnelle Covid 19 → Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer une prime exceptionnelle au profit des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

Modification du tableau des emplois → Le Conseil Municipal a décidé d'apporter des modifications au tableau des emplois, pour les raisons suivantes :

1. Un agent du pôle voirie exerçant ses fonctions en qualité d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet ayant fait valoir ses droits à la retraite, il convient de pourvoir à son remplacement. Cet emploi est ouvert aux grades suivants :

- adjoint technique à temps complet
- adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet
- adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet

2. Compte tenu de l'augmentation de la superficie d'entretien des espaces verts sur le territoire communal et de l'importance des travaux à effectuer dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris », en vue de prétendre à l'obtention de la 3^{ème} fleur, il convient de recruter un agent sur le grade d'adjoint technique à temps complet.

3. Dans le cadre de la réorganisation du service de la Police Municipale et suite à la mise en place du projet de service, il convient de créer un emploi à temps complet ouvert aux grades suivants :

- gardien brigadier à temps complet
- brigadier-chef principal à temps complet

4. Afin d'anticiper le départ en retraite d'un policier municipal recruté actuellement au grade de brigadier-chef principal, il convient d'assurer son remplacement. Cet emploi est ouvert aux grades suivants :

- gardien brigadier à temps complet
- brigadier-chef principal à temps complet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.